

Monsieur Pascal Clément
Garde des Sceaux
Ministère de la Justice
13 place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Monsieur le Garde des Sceaux,

Alerté(e) par l'ACAT-France, je souhaite vous faire part de mes préoccupations concernant **Cyril Khider**, actuellement en détention provisoire depuis cinq ans et soumis à un régime d'isolement depuis plus de trois ans.

Malgré les recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture, du Comité contre la torture des Nations unies et de la Commission nationale consultative des droits de l'homme qui ont attiré votre attention sur les dangers de l'isolement en prison ; et malgré les conséquences physiques et psychologiques constatées par des médecins exerçant en milieu carcéral, le ministère de la Justice continue de maintenir des personnes, comme **Cyril Khider**, dans un isolement sensoriel et social rigoureux sans limitation de temps.

Au regard des conséquences de l'isolement prolongé sur la santé de **Cyril Khider**, je vous demande de bien vouloir mettre fin à la mesure d'isolement qui a été prise à son encontre.

En vous remerciant des suites que vous voudrez bien donner à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Garde des Sceaux, l'expression de ma haute considération.

L'ACAT-France est membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme auprès du Premier ministre, et de la Fédération internationale de l'ACAT (qui a statut consultatif auprès des Nations unies, du Conseil de l'Europe et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples).

Supplément au *Courrier de l'ACAT*. CP : 59174 ISSN 0519417. Impression ACAT.
ACAT-France. 7, rue Georges-Lardennois. 75019 Paris — Site : www.acat.asso.fr